



Declaration de faux accident faite par un tiers a son assureur

Par **lilasam**, le **21/06/2008** à **20:49**

bonjourrrnil y a 15 jours, une femme qui roulait en téléphonant a refusé une priorité à mon ami qui conduisait ma voiture, de plus elle lui a fait un doigt d'honneur lorsqu'il l'a regardé de travers... ce qui l'a biensûr énervé. rnil a alors fait demi tour, l'a arrêté, est sorti et, dans un accès de rage, lui a cassé son rétro gauche.rnor, ce jour, j'ai reçu une lettre de son assurance qui me dit que j'ai eu un accident avec elle et que je dois le reconnaître : elle ment c'est clair mais que faire ?rnje tiens à préciser que l'incident s'est arrêté là et qu'il n'y a eu aucune violence matérielle autre que celle décrite ci dessus ni biensûr corporellernmerci si vous pouvez m'aider car maintenant c'est moi qui bout de colère !